

ATTESTATION DE REUSSITE AUX TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE

M. / Mme* HAMONT Didier

À l'issue des évaluations effectuées par le(s) testeur(s) M/Mme*

SAMIERI Lionel.

le 30-07-2026 à Gonesse

le candidat a satisfait aux conditions d'attribution de l'examen CACES® théorique(s) et pratique(s) pour la (les) catégorie(s) :

Famille	Cat.	Réussite
<u>R.482*</u>	A	☐
	B1	☐
	C1	☐
	D	☐
	E	☐
	F	☐
	G	☐
Option télécommande	*****	☐
Option Porte-engins	*****	☐
<u>R.485*</u>	1	☐
	2	☐

Option*	Date	
<u>AIPR</u>		☐

* Rayer la (les) famille(s)catégorie(s) non concernée(s)

Famille	Cat.	Réussite
<u>R.489*</u>	1A	☐
	1B	☐
	2A	☐
	2B	☐
	3	☐
	4	☐
	5	☐
<u>R.486A*</u>	6	☐
	7	☐
	A	☐
	Option Porte-engins	☐
	B	☐
<u>R.490*</u>	Option Porte-engins	☐
	C	☐
	Poste fixe	☒
	Option télécommande	☒

La présente attestation provisoire est valable 6 mois.

(1 copie à remettre au stagiaire si réussite(s) et 1 dans le dossier, si échec (aucun CACES validés) ne rien remettre au stagiaire et une copie vierge reste dans le dossier).

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à GONESSE le 30/07/2026

Signature stagiaire

Signature testeur(s)

Groupe Promotrans	Famille : CACES®	Produit : Document	Titre : Attestation de réussite		Page : 1
Dir. de la Pédagogie	Origine : Dir. de la Pédagogie	Date de création : 01/01/2020	Date de validation : 01/01/2020	Date de mise à jour : 13/06/2022	Version : 4